



BARÈME VENTE

HONORAIRES TTC POUR VENTE DE BIEN A USAGE D'HABITATION

jusqu'à 49 999€	10%
de 50 000€ à 99 999€	8%
de 100 000€ à 149 999€	7,5%
de 150 000€ à 199 999€	7%
de 200 000€ à 249 999€	6,5%
de 250 000€ à 399 999€	6%
de 400 000€ à 549 999€	5.5%
Au-delà de 550 000€	5%

Un minimum forfaitaire de 1525€ TTC sera perçu pour toutes transactions inférieures ou égales à 15000€

HONORAIRES TTC POUR VENTE D'IMMEUBLES COMMERCIAUX ET LOCAUX INDUSTRIELS

Terrains	10%
Fonds de commerce / Cession de bail commercial	8%
Locaux commerciaux, industriels et professionnels	8%
Vente en V.E.F.A	de 3% à 10% (selon programme)

Les honoraires ci-contre sont calculés sur le prix de vente. Ils sont dus dès l'accord des parties et payables dès que la transaction est définitive et constatée par un écrit.

Avis de valeur forfaitaire par immeuble	180€ TTC
---	----------